



Règlement jeu concours

Du lundi 2 décembre 2024 au 1^{er} décembre 2025 inclus.

SOMMAIRE

1. Organisation du Jeu-Concours	2
2. Conditions de participation	2
3. Modalités de participation	2
4. Désignation du gagnant	2
5. Lot.....	3
6. Annonce du gagnant	3
7. Données personnelles.....	3
8. Organisation du Jeu-Concours	3
9. Exclusion	3

REGLEMENT DU JEU

1. Organisation du Jeu-Concours

La société *Almeria Solutions Informatiques*, dont le siège social est situé au 18 Rue du Bignon aux Sorinières 44840, organise un jeu-concours du lundi 2 décembre 2024 au lundi 1er décembre 2025 inclus.

2. Conditions de participation

Le jeu-concours est ouvert uniquement aux clients d'*Almeria Solutions Informatiques* résidant en France métropolitaine. Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans. La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

3. Modalités de participation

Pour participer au jeu-concours, les participants doivent :

1. S'inscrire via le formulaire disponible sur notre page web, ce qui leur attribue 50 points.
2. S'abonner à notre page LinkedIn et Youtube, ce qui leur attribue 30 points par réseau social suivi.
3. Aimer une publication **LinkedIn**, ce qui leur attribue 5 points *par publication aimée*.
4. Commenter une publication **LinkedIn**, ce qui leur attribue 10 points par commentaire.
5. Partager une publication **LinkedIn**, ce qui leur attribue 15 points par partage.

Les actions peuvent être répétées autant de fois que souhaité pendant toute la durée du concours.

Les points seront comptabilisés chaque semaine et enregistrés dans un fichier Excel.

4. Désignation du gagnant

Le gagnant sera le participant ayant cumulé le plus de points à la fin du jeu-concours. En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué pour départager les ex aequo.

5. Lot

Le remportera une nuit au Château des Tourelles à Pornichet, d'une valeur de 300€, comprenant :

- Une nuit pour deux au Relai Thalasso Pornichet en chambre vue latérale mer avec terrasse
- Les petits déjeuners
- L'accès au spa marin

Le lot ne peut être échangé contre sa valeur en argent ni contre tout autre lot.

6. Annonce du gagnant

Le gagnant sera contacté par le ou la commerciale en charge de son dossier. Celui-ci viendra déposer en main propre le lot.

7. Données personnelles

Les informations recueillies sur les participants sont enregistrées et utilisées par Almeria Solutions Informatiques pour les besoins de la gestion du jeu-concours. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour toute question sur la gestion de vos données personnelles, référez à notre politique de confidentialité de données disponible sur notre site web.

8. Organisation du Jeu-Concours

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. L'acceptation est prise en compte via le formulaire d'inscription.

9. Exclusion

L'organisateur (Almeria Solutions Informatiques) se réserve le droit d'exclure tout participant qui ne respecterait pas ce règlement ou qui tenterait de tricher.